



Le Lycée maritime et aquacole de La Rochelle et le Grand Port Maritime se rapprochent

lundi 27 mars 2023, par [lpe](#)

Ce vendredi 24 mars 2023, une convention a été signée entre les représentants du [Grand Port Maritime La Rochelle](#) et le directeur du [Lycée Maritime et Aquacole](#), visant à ouvrir davantage les nombreux événements du Port aux jeunes en formation.

C'est donc sous l'œil bienveillant de Leslie Widmann, Présidente du Conseil d'administration du Lycée et d'Eric Banel, Directeur général des Affaires Maritimes, de la Pêche et de l'Aquaculture (au second plan sur la photo), que cette signature a eu lieu.

Yann Berret, Directeur du Lycée Maritime et Aquacole de La Rochelle (à droite au premier plan sur la photo) accueillait les représentants du Port Maritime dont le signataire (au centre sur la photo) Thierry Hautier, Président du Conseil de Surveillance, ainsi que Francis Grimaud, Président de [l'Union Maritime de La Rochelle](#) (à gauche sur la photo).

Cette convention devrait permettre de :

- développer des liens entre la place portuaire et le principal établissement de formation aux carrières maritimes de La Rochelle ;
- partager des expériences entre élèves et professionnels ;
- co-construire une action en faveur de la mixité dans les métiers maritimes ;
- développer les contacts et permettre du back-office ;
- favoriser l'organisation de formation au Certificat d'Aptitude à l'Exploitation des Embarcations et des Radeaux de Sauvetage (CAEERS), pour les professionnels de la place portuaire.

Tous se sont entendus sur la véritable richesse que constitue la présence de jeunes formés à quelques encablures du Port. Ces jeunes ayant déjà les connaissances liées aux métiers embarqués pouvant répondre rapidement aux besoins de recrutement des acteurs locaux de ces filières. *"Nous accueillons de nombreux événements et des navires d'exception tout au long de l'année"* a souligné le Président du Directoire, Michel Puyrazat *"il nous paraît donc logique de permettre à ces jeunes d'y avoir accès !"*

Le Lycée Maritime et Aquacole de La Rochelle forme chaque année environ 220 élèves de la formation initiale, en bac pro, CAP et BTS et **près de 600 stagiaires adultes**, dans le cadre de la formation continue, en perfectionnement professionnel ou reconversion. Son équipe d'enseignants et de formateurs est spécialisée sur les métiers de la mer et issue de ces secteurs d'activité. Nombre d'entre eux sont d'anciens navigants.

Historiquement, le Lycée Maritime et Aquacole prépare aux métiers de la pêche et des cultures marines (ostréiculture, mytiliculture et aquaculture). Le taux de réussite aux examens est l'un des meilleurs de France (12 lycées maritimes). Depuis plusieurs années le Lycée Maritime et Aquacole s'est ouvert à la diversité des métiers du secteur maritime et accueille régulièrement des intervenants qui présentent différentes branches, moins connues de ses élèves, comme les métiers de la Marine nationale ou de la plaisance professionnelle.

Les diplômes délivrés par le Lycée Maritime et Aquacole sont conformes à la convention internationale

STCW (International Convention on Standards of Training, Certification and Watchkeeping for Seafarers), ce qui ouvre à ses diplômés la possibilité d'être recrutés à l'international.



Une centaine de personnes ont pu assister à cette signature qui avait été organisée en amont de la remise des insignes de Chevalier de l'Ordre national de la Légion d'honneur par Monsieur Éric Banel, Directeur général des Affaires Maritimes, de la Pêche et de l'Aquaculture à Madame Leslie Widmann, Présidente du Conseil d'Administration du Lycée Maritime. (Nous y reviendrons ultérieurement)

CR